

Agir pour
la biodiversité



Comptage transfrontalier des oiseaux d'eau hivernants du site Ramsar « Rhin supérieur - Oberrhein »

Résultats janvier 2022 - 2023



Sarcelle d'hiver



La Région
Grand Est

Les oiseaux d'eau hivernants

Chaque hiver, de nombreux oiseaux d'eau en provenance d'Europe du Nord et de l'Est se dirigent vers le sud, à la recherche de surfaces en eau libres de glace où ils pourront se nourrir et se reposer.

Certains d'entre eux prennent leurs quartiers d'hiver sur le Rhin. Ces migrateurs retrouvent sur place des oiseaux d'eau qui ont niché le long du Rhin et qui vont y rester pour passer l'hiver. D'autres n'y font qu'une halte plus ou moins longue avant de continuer leur route vers le sud de l'Europe ou l'Afrique. Au printemps suivant, ils feront le chemin inverse et retourneront nicher dans le grand nord.

Un milieu naturel transformé... mais favorable

À l'origine, le Rhin constituait un écosystème sauvage avec ses multiples bras et son lit changeant au gré des crues.

Aujourd'hui, le fleuve est rectifié et canalisé : son écologie s'en trouve modifiée. Toutefois, les grandes surfaces d'eau, rarement gelées grâce au débit du fleuve et aux apports phréatiques, offrent des conditions favorables au stationnement de nombreux oiseaux d'eau qui s'y sentent en sécurité.

Deux types de comportement alimentaire :

- les oiseaux de surface : ils trouvent leur nourriture à la surface de l'eau ou sur terre (ex. canard pilet)
- les oiseaux plongeurs : ils plongent pour trouver leur nourriture (ex. plongeon imbrin)



Une nourriture accessible et variée

Les oiseaux d'eau se partagent les ressources alimentaires qu'offrent les milieux rhénans.

Les **canards de surface** barbotent à la surface de l'eau ou cherchent leur nourriture sur les berges (herbes), dans les prés et les champs (céréales), parfois distants de plusieurs kilomètres.

Les **canards plongeurs** vont chercher leur nourriture (végétaux et invertébrés telles que moules d'eau douce, écrevisses...) au fond de l'eau ; d'autres espèces d'oiseaux plongeurs (grèbes, plongeurs, grand cormoran) sont presque exclusivement piscivores.

Des comptages d'oiseaux sans frontière

Suite à la désignation du Rhin au titre de la convention Ramsar, il devenait nécessaire de disposer d'un comptage commun et exhaustif des oiseaux d'eau hivernants sur l'ensemble du périmètre concerné, à savoir le cours du Rhin proprement dit ainsi que les zones humides de son lit majeur.

En 2013, les 3 associations concernées (la LPO Alsace¹ pour la France, la FOSOR² et l'OAG Karlsruhe³ pour l'Allemagne) se sont rapprochées, concertées et unies pour atteindre cet objectif. Après un comptage expérimental en janvier 2014, les recensements effectués en janvier 2015 et 2016 ont permis d'harmoniser les secteurs respectifs, de perfectionner le protocole de comptage, et de se partager au mieux le travail entre équipes alsaciennes et badoises. Il est désormais possible de transmettre aux instances Ramsar ainsi qu'à Wetlands International⁴, un résultat fiable et unique par espèce pour le site Ramsar ! Cette collaboration exemplaire s'est poursuivie depuis avec succès.

Ces comptages sont assurés par près de 120 bénévoles des 3 associations, ainsi que par des bénévoles de l'APOE de Hégenheim⁵, des agents de l'OFB⁶, et à partir de 2016 des agents des Espaces Verts de l'Eurométropole. Les résultats sont publiés à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Depuis 2018, ils servent également d'indicateur pour l'observatoire régional de la biodiversité du Grand Est.

Espèces concernées

Une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau est recensée sur la zone Ramsar. Les effectifs les plus nombreux concernent les anatidés (canards, cygnes, oies) et les foulques. Les autres espèces (plongeurs, grèbes, cormorans et autres espèces inféodées aux milieux aquatiques) représentent moins de 10% de l'effectif total.

¹ Ligue pour la Protection des Oiseaux - Alsace

² Fachschaft für Ornithologie Südlicher OberRhein

³ Ornithologische Arbeits Gemeinschaft Karlsruhe

⁴ Organisation internationale pour la protection et la restauration des zones humides

⁵ Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement

⁶ Office Français de la Biodiversité

Le Cygne tuberculé est une espèce présente toute l'année sur le Rhin, mais dont les effectifs sont renforcés en hiver par l'arrivée de migrateurs en provenance d'Europe du nord et de l'est.



Un comptage d'oiseaux sans frontière

Site N°	Résultats janvier 2022*				Résultats janvier 2023*			
	Zones humides Rive française	Rhin+ zones portuaires	Zones humides rive allemande	TOTAL	Zones humides Rive française	Rhin+ zones portuaires	Zones humides rive allemande	TOTAL
18	771	1417	526	2714	779	585	704	2068
17		349	119	468		2233	134	2367
16	297	523	1199	2019	345	601	797	1743
15		1134	210	1344		759	284	1043
14	404	1147	842	2393	697	1028	1110	2835
13		2511	450	2961		1766	413	2179
12	0	7843	783	8626	0	4102	748	4850
11	171	1137	426	1734	250	1474	299	2023
10	182	715	53	950	305	750	88	1143
9	212	2134	370	2716	2	2379	284	2668
8	47	839	122	1008	90	1331	119	1540
7		740		740		910		910
6	405	558	222	1185	363	339	123	825
5		1248	331	1579		1485	324	1809
4	97	6711		768	128	444		572
3		1842		1842		1372		1372
2	697	838		1535	980	904		1884
1	111	742		853	72	674		746
Total	3394	26388	5653	35435	4011	23136	5430	32577

*hors ardélidés, rallidés (sauf foulques), limicoles et laridés

Les effectifs des 35 espèces d'oiseaux recensées (Anatidés et foulques, grèbes, plongeurs, cormorans) se répartissent sur l'ensemble du site transfrontalier Ramsar « Rhin supérieur-Oberrhein » (voir page suivante). Pour plus de détails sur le comptage Wetlands, voir : <http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>

Les différents secteurs de comptage

N° 18 : en aval d'Iffezheim jusqu'à Lauterbourg (frontière)

N° 17 : barrage d'Iffezheim (amont + aval)

N° 16 : en aval de Gamsbheim jusqu'au musoir amont d'Iffezheim

N° 15 : barrage EDF de Gamsbheim (amont + aval)

N° 14 : du pont de Kehl jusqu'au musoir amont de Gamsbheim

N° 13 : île du Rhin du Rohrschollen + Rhin jusqu'au pont de Kehl

N° 12 : plan d'eau de Plobsheim + Rhin en amont du Rohrschollen

N° 11 : île du Rhin de Gerstheim

N° 10 : du bac de Rhinau au barrage amont de Gerstheim

N° 9 : île du Rhin de Rhinau + plan d'eau de Rhinau-Kappel

N° 8 : de la pointe nord de l'île de Marckolsheim au barrage amont de Rhinau

N° 7 : île du Rhin de Marckolsheim

N° 6 : de Vogelgrun au barrage amont de Marckolsheim

N° 5 : de l'usine EDF de Fessenheim à Vogelgrun

N° 4 : du pont de Chalampé à l'usine EDF de Fessenheim

N° 3 : de l'usine EDF de Kembs au pont de Chalampé

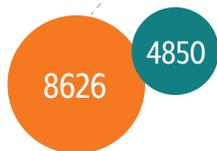
N° 2 : du barrage amont de Kembs à l'usine EDF de Kembs

N° 1 : de Huningue au barrage amont de Kembs

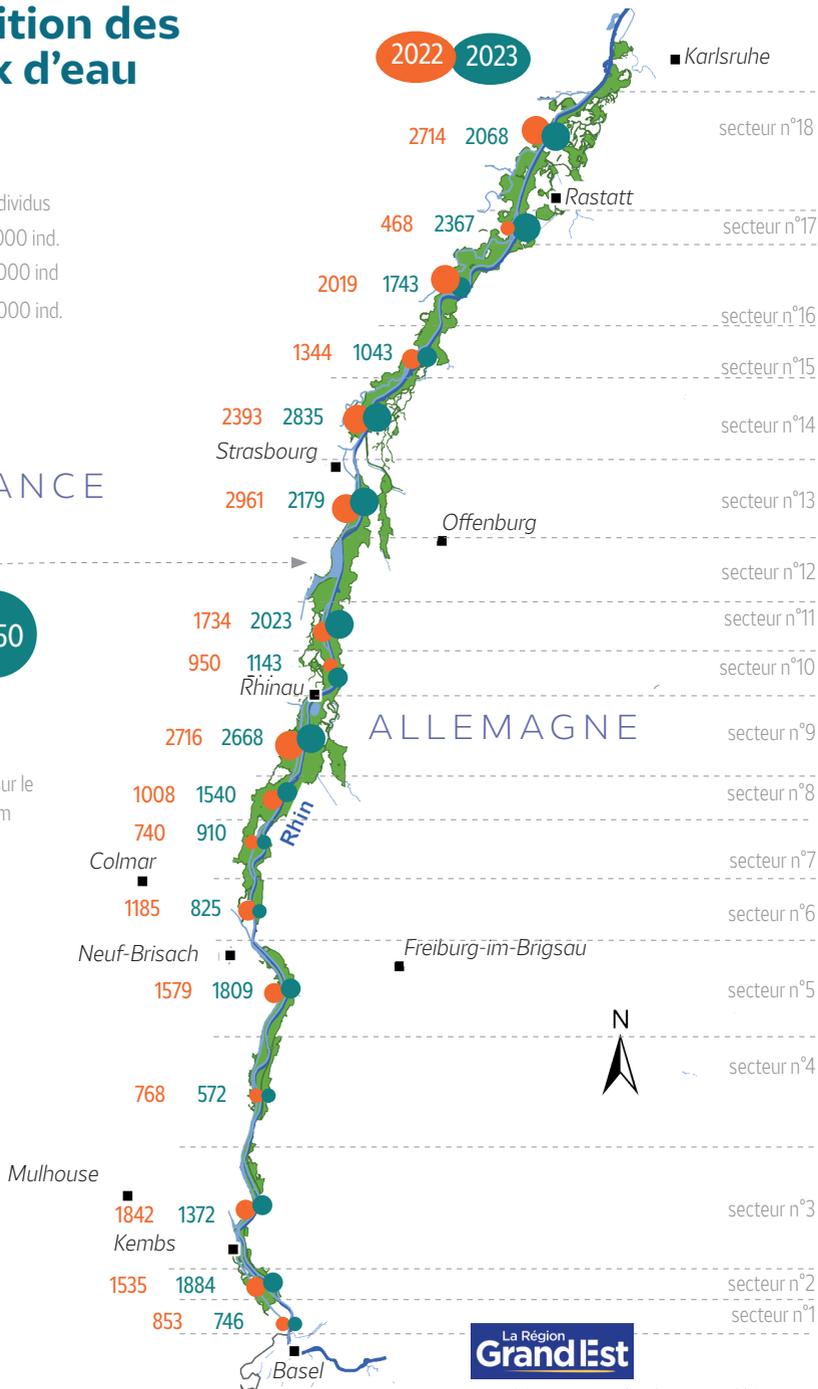
Répartition des oiseaux d'eau

- - 1000 individus
- 1000 - 2000 ind.
- 2000 - 3000 ind
- 3000 - 4000 ind.

FRANCE



Les effectifs les plus importants se situent sur le plan d'eau de Plobsheim



ALLEMAGNE

SUISSE

La Région Grand Est

Fond de carte : Région Grand Est - Février 2011
SIG-ENV-2767

Tendances et faits marquants du comptage de janvier 2022 et 2023

Tendances et évolution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants dans l'espace RAMSAR

Depuis 2014, le recensement des oiseaux d'eau hivernants est réalisé chaque mois de janvier sur l'ensemble de l'espace transfrontalier franco-allemand RAMSAR. Ce comptage commun est réalisé par des bénévoles du réseau LPO, des salariés de l'OFB et des bénévoles de l'APOE de Hégenheim), ainsi que des bénévoles de la FOSOR et de l'OAG Karlsruhe. Comme les hivers précédents, les comptages en 2022 et 2023 ont été réalisés en étroite concertation avec les organisations concernées. Merci à tous les compteurs !

Résultats du recensement de janvier 2022 et 2023

Avec des températures proches de zéro, le recensement des 15 et 16 janvier 2022 a été légèrement perturbé par le brouillard et les averses de neige. En revanche, le comptage des 14 et 15 janvier 2023 a pu être effectué dans de bonnes conditions météorologiques et de visibilité. Les deux jours ont été majoritairement nuageux avec des températures de 4°C à 9°C et un vent de sud-ouest soufflant en légères rafales.



En 2022, le comptage a permis de recenser au total 35435 oiseaux d'eau sur le Rhin et les cours d'eau situés dans la zone RAMSAR. En 2023, on compte 32577 oiseaux d'eau, soit presque 3000 individus de moins que l'année précédente.

La principale zone d'hivernage au sein de la zone RAMSAR reste le plan d'eau de Plobsheim près de Strasbourg, les effectifs ayant toutefois baissé de près de moitié par rapport à l'année précédente (2022 : 8626 individus ; 2023 : 4.850 individus).

Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants dans la zone RAMSAR



Les résultats des années 2022 et 2023 confirment l'évolution négative des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants de ces dernières années.

Alors que dans les premières années (2014-2017) du recensement commun, plus de 50000 oiseaux d'eau étaient encore régulièrement présents dans la zone RAMSAR, et que plus de 40000 individus ont tout de même pu être recensés jusqu'en 2020, les années suivantes, une diminution du nombre total a été constatée chaque année. Ainsi, sur l'ensemble de la période de recensement

Total des oiseaux comptés, toutes espèces confondues (hors oies* avant janvier 2014)



Même si ce graphique (**courbe bleue**) ne concerne que les effectifs d'oiseaux d'eau recensés par la F.O.S.O.R. (c'est-à-dire les secteurs 1 à 15 et une partie du secteur 1 : cf. page 4) et ne concerne que le cours du Rhin lui-même entre 1974 et 2013, il n'en demeure pas moins représentatif du déclin constant des populations d'oiseaux d'eau hivernant sur l'ensemble du site RAMSAR du Rhin supérieur. La **courbe orange** visualise l'ensemble des effectifs hivernants du site Ramsar du Rhin

supérieur pour la période de 2014 à 2023. Les effectifs des années 2022 et 2023 sont les plus faibles enregistrés jusqu'à présent à la mi-janvier sur l'ensemble de la période considérée (1974 - 2023).

** Oie cendrée et oie des moissons. Le graphique ne tient compte des effectifs d'oies qu'à partir du comptage de Janvier 2014 (plusieurs centaines d'oiseaux chaque hiver).*

de 2014 à 2023, on enregistre un recul des effectifs de près de 40 %.

Alors que ce sont surtout des espèces comme le fuligule morillon, le fuligule milouin, le canard colvert et la foulque qui ont diminué, on constate des augmentations chez les espèces d'oiseaux d'eau non indigènes comme la bernache du Canada, l'ouette d'Egypte et le tadorne casarca.

Les causes de ces changements sont encore largement méconnues. Les hivers de plus en plus doux, sans vagues de froid, entraînent un déplacement des zones

d'hivernage vers le nord-est. Pour de nombreux oiseaux d'eau, il n'est plus nécessaire de voler jusqu'à nos contrées pour passer l'hiver. Il est donc probable que ce déplacement entraîne une baisse du nombre d'hivernants dans la zone RAMSAR.

De plus, les populations de moules d'eau douce filtrantes, qui constituent à leur tour une source de nourriture importante pour les espèces benthiques telles que les fuligules morillons et les fuligules milouins, ont diminué au cours des dernières années.



Une équipe de compteurs

Depuis 2008, le Rhin supérieur est déclaré zone humide d'importance internationale (Ramsar)

La convention de Ramsar est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action mondiale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (fleuves, plans d'eau, marais, zones alluviales, estrans maritimes, etc.). Parmi les 2433 sites Ramsar recensés dans le monde, 65 seulement concernent des zones transfrontalières. Le Rhin, de Bâle à Karlsruhe, en fait partie, sous l'intitulé « Ramsar Rhin supérieur / Oberrhein ».

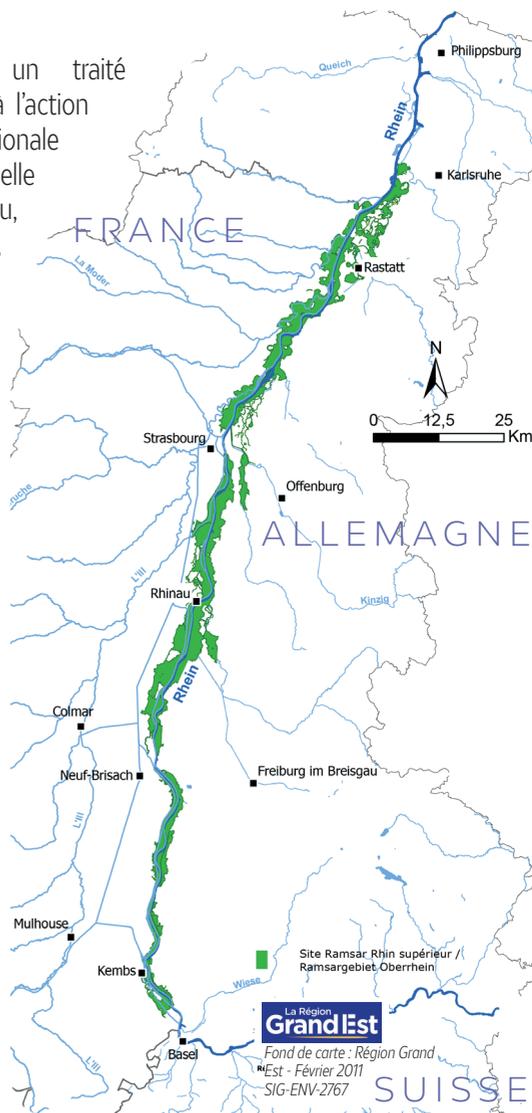
Pourquoi le Rhin ?

Le Rhin a été désigné pour sa richesse en espèces (260 espèces d'oiseaux, 40 espèces autochtones de poissons, etc.), pour son importance comme zone d'hivernage des oiseaux d'eau, pour la valeur de ses paysages et pour la présence d'une nappe d'eau souterraine très importante (l'un des plus grands réservoirs d'eau potable en Europe). En savoir plus :

- <https://www.ramsar.org/fr>
- <http://alsace.lpo.fr/index.php/cooperation-transfrontaliere>

Les brochures précédentes peuvent être téléchargées ici :

- <http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>



Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 2024 (photos : Christian Frauli, David Hackel, Klaus Lechner, Jochen Lehmann, Pierre Matzke, Gerd Schön)

Partenaires

